

Réseau africain pour la promotion de la femme parlementaire (RAPFeP)

Le rôle de surveillance du parlement dans l'intégration de la dimension de genre au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes relatifs aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) – Atelier de l'Afrique australe
Lilongwe (Malawi), les 11 et 12 décembre 2006

Recommandations pour l'intégration de la dimension genre dans le MAEP

Domaines principaux

Domaines principaux du MAEP	Rôle des parlementaires	Indicateurs proposés	Mécanismes proposés
Gouvernance politique et démocratique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diffuser des informations 2. Connaître et comprendre les processus du NEPAD et du MAEP 3. Travailler avec l'exécutif sur des dossiers pertinents 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation des députés au MAEP et aux concepts de l'équilibre du genre de sorte qu'ils puissent relayer ces informations à leurs concitoyens. 2. Programmes d'échange parlementaire dans la région. 3. Appropriation des protocoles par la région. 4. Continuité par l'adhérence aux programmes. 5. Souveraineté politique - Primauté du droit; p. ex., promotion des droits des enfants et des personnes handicapées 6. Facilitation de débats publics sur le MAEP par les parlementaires. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des ateliers dans les circonscriptions respectives des députés. 2. Préparer des rapports en bonne et due forme sur les réunions antérieures et les activités en cours.
Gouvernance économique et gestion		<ol style="list-style-type: none"> 1. Intégration économique d'un plus grand nombre de femmes (50 %) aux postes de direction; promotion des droits économiques des femmes, p. ex. en éliminant les obstacles à l'accès des femmes aux subventions et aux prêts à des fins d'investissement. 2. Gouvernance économique et d'entreprises. 3. Environnement favorable aux femmes, leur permettant d'accéder au système : microfinancement, établissements de crédit favorisant l'autonomisation économique des femmes en milieu rural. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diffuser des connaissances et des informations aux femmes pour les familiariser avec leurs débouchés économiques et financiers. 2. Faire pression sur le secteur privé en faveur de la nomination de femmes à des postes clés

Domaines principaux (suite)

Domaines principaux du MAEP	Rôle des parlementaires	Indicateurs proposés	Mécanismes proposés
Gouvernance des entreprises			<ol style="list-style-type: none"> 1. Sur le plan socioéconomique : éliminer les obstacles à l'accès des femmes aux subventions et aux prêts aux fins d'investissement; adoption par les députés de lois pour promouvoir les droits des femmes dans les domaines socioculturels 2. Les hommes comme les femmes ont besoin d'être formés ou sensibilisés aux questions liées au genre et aux pratiques culturelles; p. ex. changement des mentalités
Développement socioéconomique		<ol style="list-style-type: none"> 1. Accès à la propriété foncière, notamment par les femmes pauvres en milieu rural – adoption de lois conviviales par le parlement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accès des femmes aux appels d'offre liés aux activités entourant la Coupe mondiale de 2010 2. Réseaux de communication 3. Élimination des obstacles 4. Activités parlementaires visant à conscientiser les femmes en milieu rural à l'importance d'abandonner des pratiques culturelles rétrogrades qui les empêchent d'accéder à des établissements de crédit 5. Propriété foncière